



PRESENTATION DU BENEVOLAT AU HOME DE LA JOGNE

Dans sa vision, le Home de la Jogne s'ouvre sur la Vallée et sur ses habitants :
« Notre centre de compétence développe, en réseau, des solutions innovantes adaptées à l'évolution des besoins des personnes âgées de la Vallée de la Jogne. »
Le bénévolat, par et pour la personne vieillissante, est un pilier incontournable et indispensable au développement de notre accompagnement. Il est aussi un réel enrichissement pour notre organisation et nos bénéficiaires.

Les objectifs du bénévolat sont les suivants :

- Favoriser la qualité de vie de nos bénéficiaires au travers de d'un accompagnement attentif à leur bien-être ;
- Enrichir et dynamiser la vie sociale du home ;
- Permettre à la personne bénévole de créer un lien privilégié avec nos bénéficiaires dans lequel la notion de plaisir et de réciprocité est centrale.

Notre institution prend très au sérieux la collaboration avec les non-professionnels et y voit une réelle plus-value pour les deux parties, outre évidemment à nos bénéficiaires. Une commission des bénévoles, composée de représentants des bénévoles et de collaborateurs, siège une fois par trimestre. Les bénévoles sont également invités à des rencontres et formations régulières. Deux personnes professionnelles de référence sont désignées dans l'institution pour la coordination et l'organisation des activités.

La commission a comme vision :

« Les bénévoles font partie intégrante du Home de la Jogne, ils font le lien avec la Vallée et enrichissent la vie du home. En outre la Commission des bénévoles veille à répondre au projet de Senior+ de la Vallée. »

La mission de la commission:

- Assurer des conditions optimales aux bénévoles pour rencontrer, échanger et accompagner les bénéficiaires dans leur quotidien ;
- Veiller à ce que les bénévoles aient leur place dans l'institution ;
- Que leurs compétences spécifiques soient reconnues ;
- Que leurs besoins et limites individuelles soient pris en considération.



Différents documents ont été établis pour rendre les processus lisibles pour toutes et tous :

- Convention de bénévolat (objectifs, philosophie, assurances, défraiements, attentes des deux parties etc.)
- Procédure interne d'introduction des bénévoles
- Programme annuel des rencontres et des formations
- Cahier des charges de la Commission des bénévoles

Nous nous réjouissons de votre intérêt et restons à votre disposition pour toutes vos questions et propositions.

Au nom de la Commission des bénévoles

Nathalie Chollet